

Rôle des personnes coordonnatrices en santé et mieux-être de région

La personne coordonnatrice de région assume les responsabilités suivantes dans l'organisation, la coordination et la promotion du mieux-être et du programme de mieux-être et counseling.

Liaison et ressource

- Agir comme personne-ressource et de liaison auprès des personnes représentantes en mieux-être d'école, des Services de mieux-être et de counseling, des conseillères professionnelles, du personnel enseignant en tout ce qui touche la promotion de mieux-être et de la santé.

Coordination

- Sensibilise et fait la promotion des activités de santé et mieux-être du personnel enseignant auprès des personnes représentantes en mieux-être d'école;
- Siège sur le comité provincial de la santé et du mieux-être;
- Fait un rapport d'activités à l'AGA local, à l'aide d'un gabarit fourni, en y insérant l'info fournie par les conseillères professionnelles;
- Prend connaissance et partage avec les personnes représentantes en mieux-être d'école des activités qui s'organisent dans les autres écoles;
- Agit comme agent de liaison avec les personnes représentantes en mieux-être d'école;
- Réunit les personnes représentantes en mieux-être d'école pour identifier, planifier et implanter des activités en mieux-être dans le cercle;
- Coordonne les activités au niveau du cercle (p. ex., sondage des activités organisées au niveau des écoles, suivi au niveau d'activités planifiées).

Promotion

- Fait la promotion de la participation du personnel aux activités de santé et mieux-être;
- Transmet l'information et le matériel des rencontres provinciales, s'il y a lieu;
- Demande des idées d'activités que le personnel enseignant désire avoir durant l'année;
- Suggère des activités au personnel enseignant;
- Fait la promotion du mieux-être dans son école.

Organisation

- Recrute des personnes représentantes en mieux-être d'école qui s'intéressent à promouvoir la santé et le mieux-être du personnel enseignant;
- Aide les personnes représentantes en mieux-être d'école à démarrer leur comité de mieux-être;
- Initie des activités de santé et mieux-être (atelier, exercice, marche, alimentation, gestion du stress, estime de soi, la journée de l'espadrille, le mois de la nutrition et de la vie active, etc.);
- Fournit la liste des personnes représentantes en mieux-être d'école en vue de l'AGA du cercle.

Fin de mandat

À la fin de son mandat, en collaboration avec la présidence du cercle, la personne trouve une personne remplaçante qui s'intéresse à promouvoir la santé et le mieux-être du personnel enseignant.